



Houldizy

2, rue de la Mairie
08090 HOULDIZY
Tél/Fax : 03.24.56.43.31
mairie@houldizy.fr



Damouzy

2 rue du Pâquis
08090 DAMOUZY
Tél/Fax : 03 24 33 52 53
mairie@damouzy.fr



Arreux

Mairie de ARREUX
08090 ARREUX
Tél/Fax : 03.24.54.93.97
mairie.arreux@orange.fr

ECOLE DU TRIO

NOTE D'INFORMATION – Classes, Bus et Péri-Scolaire

Année Scolaire 2022-2023

1. HORAIRES

		Garderie	Ecole			Garderie
			Matin	Durée Pause méridienne	Après-midi	
Damouzy		7h30	8h40 - 11h40	1h30	13h10 16h10	18h30
Houldizy			8h50 - 11h50		13h20 16h20	
Arreux			9h00 - 12h00		13h30 16h30	

2. LES TRANSPORTS

	Matin			Soir	
	Arrivée	Départ		Arrivée	Départ
Arreux	8h10	8h15	Damouzy	16h05	16h15
Houldizy	8h20	8h25	Houldizy	16h20	16h25
Damouzy	8h30	8h35	Arreux	16h30	16h35
Houldizy	8h40	8h45	Houldizy	16h40	16h45
Arreux	8h50		Damouzy	16h50	

Les enfants doivent être présents **impérativement 5 minutes** avant le départ du bus.

3. TEMPS DE MIDI

a) Externe :

Les parents doivent être présents à 12h00 à Arreux, 11h50 à Houldizy et 11h40 à Damouzy pour reprendre les enfants à la sortie des écoles, la reprise des cours se fera à 13 H 30 pour Arreux, 13h20 à Houldizy et 13h10 à Damouzy (ouverture de la grille 10 minutes avant le début de la classe).

b) Demi-pensionnaire :

Sur ARREUX, la restauration est gérée par le SIRAE, dans la petite salle derrière la bibliothèque (tél. : 03.24.53.01.93).

Sur HOULDIZY, la restauration est gérée par la Commune, Mme TOUSSAINT-SINET Coline et Mme SINET Sophie (06 89 88 61 42 – periscodutrio@gmail.com) sont les agents responsables de la restauration dans la Salle Marcel DEMOULIN (Tél. : 03.24.33.20.25).

Sur DAMOUZY, la restauration est gérée par la Commune, M. D'AGNANO Grégory et Mme HENRY Kelly sont les agents responsables de la restauration dans la salle (Tél. 07 67 96 97 96)

- API pour Houldizy et le SIRAE.
- La Poêle Ardennaise pour Damouzy.

Les élèves doivent être inscrits de préférence à l'année.

Les repas non réguliers doivent être commandés ou annulés au maximum la veille avant 8h30 sur Houldizy, et 48h avant 8h30 pour le SIRAE sur Arreux.

Tout repas non décommandé dans les délais ci-dessus dits **sera facturé**.

Les élèves ne pourront être pris en charge que si la **fiche sanitaire de liaison** a été retournée dûment complétée.

La tarification comprend le prix du repas ainsi que le temps de garde.

4. L'ACCUEIL PRE ET POST-SCOLAIRE

- **Pour ARREUX** (petite salle derrière la Bibliothèque), l'accueil est assuré par le SIRAE (tél. : 03.24.53.01.93).
- **Pour HOULDIZY**, l'accueil est assuré par du personnel municipal Salle Marcel DEMOULIN (tél. : 03.24.33.20.25 – 06 89 88 61 42 (Mme SINET Sophie)
- **Pour DAMOUZY**, l'accueil est assuré par du personnel municipal à l'ancienne école maternelle (tél. : 07.67.96.97.96)

Les horaires d'ouverture de la garderie sont les suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

- **ARREUX** : 7 h 30 – 9 h 00 / 16 h 30 – 18 h 30
- **HOULDIZY** : 7 h 30 – 8 h 50 / 16 h 20 – 18 h 30
- **DAMOUZY** : 7 h 30 - 8 h 40 / 16 h 10 - 18 h 30

Le Maire,

Le Maire,

Le Maire,

Gérard CALVI

Christian SCHNEIDER

Agnès HENON